



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

# COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

## Douzième session

**Incheon (République de Corée), 5-11 avril 2017**

**Résumé du Rapport du Groupe de la planification stratégique**

**Point 8.1 de l'ordre du jour**

**Document élaboré par le Président du Groupe de la planification  
stratégique**

1. Le Groupe de la planification stratégique s'est réuni à Rome du 4 au 6 octobre 2016. Étaient présents plus de 30 représentants de plus de 25 parties contractantes à la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), ainsi que tous les chefs d'équipe du Secrétariat de la CIPV. Le présent rapport appelle l'attention de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) sur plusieurs points essentiels, mais un certain nombre de recommandations particulières formulées par le Groupe figurent dans d'autres documents inscrits à l'ordre du jour de la CMP. Le rapport complet du Groupe est disponible sur le Portail phytosanitaire international (PPI).

2. Le thème de la réunion du Groupe de la planification stratégique était la contribution de la CIPV à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. M. Jingyuan Xia, Secrétaire de la CIPV, a prononcé une allocution dans laquelle il a présenté le thème de manière détaillée. À l'issue des débats qui ont suivi, le Groupe s'est déclaré favorable à ce que les programmes de la CIPV soient étroitement liés aux ODD.

3. La réunion du Groupe de la planification stratégique a marqué le début officiel de l'élaboration du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030. Le Groupe a trouvé un consensus sur les objectifs stratégiques qui figuraient dans le document proposé par les rédacteurs. Les débats ont permis de faire ressortir cinq initiatives prioritaires: 1) élaborer des normes relatives à des produits en vue d'harmoniser et de simplifier les règles commerciales; 2) placer davantage l'accent sur la mise en œuvre de la CIPV et des normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP); 3) améliorer les activités de communication et de plaidoyer en rapport avec la CIPV; 4) mettre en place des systèmes électroniques

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

destinés à faciliter le commerce et la délivrance de certificats génériques; 5) suivre la santé des végétaux et les effets de la CIPV. Le Groupe a souligné qu'il serait très important, du point de vue stratégique, que les organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) jouent un rôle accru dans le renforcement des capacités et dans la mise en œuvre. Les membres du Groupe ont estimé qu'il fallait mettre au point un calendrier prévoyant l'organisation, entre 2018 et 2019, d'une consultation technique sur le cadre stratégique et le mécanisme de financement avant la tenue d'une réunion ministérielle en 2020. À l'étape suivante, la CMP adopterait le cadre stratégique, en 2019, et les participants à la réunion ministérielle feraient de même en 2020.

4. Le Groupe de la planification stratégique a été informé de l'état d'avancement des activités en ce qui concerne l'Année internationale de la santé des végétaux. Il sera fait de même à la présente session de la CMP, et le PPI sera doté d'une page consacrée à cet événement. Le Groupe a réfléchi à des activités possibles pour les années thématiques 2017 («Santé des végétaux et facilitation des échanges») et 2018 («Santé des végétaux et protection de l'environnement»).

5. Lorsqu'il s'est penché sur l'examen de la situation mondiale en matière de santé des végétaux, le Groupe de la planification stratégique a fait bon accueil à la suggestion formulée à titre général par le Kenya, qui s'est proposé d'accueillir une conférence phytosanitaire internationale. De l'avis général, cette proposition méritait d'être prise en considération et le Groupe a demandé qu'un document de réflexion contenant des informations plus détaillées sur une éventuelle conférence soit élaboré en vue de sa prochaine réunion.

6. Le Groupe de la planification stratégique a débattu d'autres sujets importants, à savoir la mise en place d'un mécanisme de financement durable du Secrétariat de la CIPV et la question de savoir comment faire en sorte que le Secrétariat puisse gérer les situations d'urgence dans le domaine de la santé des végétaux (notamment comment lui procurer les ressources nécessaires). Le problème du financement durable de la CIPV avait déjà été l'un des points essentiels de la réunion de l'an dernier; à cette occasion, le Groupe avait examiné la question des problèmes nouveaux, ainsi que les possibilités de financement à court et à long termes. Les problèmes nouveaux étaient considérés comme un sujet crucial du point de vue de la CIPV; le Groupe a donc recommandé que les nouveaux organismes nuisibles continuent de figurer parmi les points permanents inscrits à l'ordre du jour de la consultation technique des ORPV. S'agissant du financement à court et à long termes, le Groupe de la planification stratégique a vivement recommandé de créer un mécanisme de contributions volontaires préétablies. Il a suggéré d'autres modalités de financement, notamment un prélèvement au titre des certificats phytosanitaires, la sollicitation de fonds à l'occasion de l'Année internationale de la santé des végétaux, ou encore un système de paiement à la demande. Ces modalités feront l'objet de débats ultérieurs au sein du Groupe et il est capital que la CMP, à sa présente session, les examine et formule des recommandations. Le Groupe a réfléchi à une éventuelle conférence des donateurs et notamment aux modalités d'organisation. Il a approuvé l'idée d'une conférence ministérielle et d'une conférence des donateurs et a encouragé le Secrétariat à continuer de travailler à ces deux manifestations.

7. S'agissant de la mise en œuvre, le Groupe de la planification stratégique a reçu un rapport sur le Groupe chargé d'examiner la question du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, et sur le mandat proposé pour ce nouvel organe. Il a recommandé que le Groupe consultatif sur les obligations nationales en matière de communication d'informations, le Groupe chargé de l'examen triennal et l'Organe subsidiaire chargé du règlement des différends soient dissous lorsque sera créé le Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités et que leurs fonctions soient transférées au nouveau comité.

8. Il reste beaucoup à faire avant l'Année internationale de la santé des végétaux (2020) et l'élaboration du Cadre stratégique pour 2020-2030 est loin d'être achevée. Néanmoins, le Groupe de la planification stratégique a fourni une base solide qui va permettre d'avancer.

9. Au fil des ans, certains membres de la communauté de la CIPV avaient acquis la conviction que le Groupe de la planification stratégique n'était plus utile mais cette opinion ne semble plus être d'actualité. Depuis trois ans, le Groupe se transforme en une véritable cellule de réflexion pour la CIPV, comme en témoignent l'accent mis cette année sur la stratégie à l'horizon 2030 et les discussions sur l'Année internationale de la santé des végétaux. Je suis persuadé que cette évolution transparaîtra de manière évidente dans les débats que nous mènerons au cours de la semaine et à l'avenir.